
Avertisseur de fumée

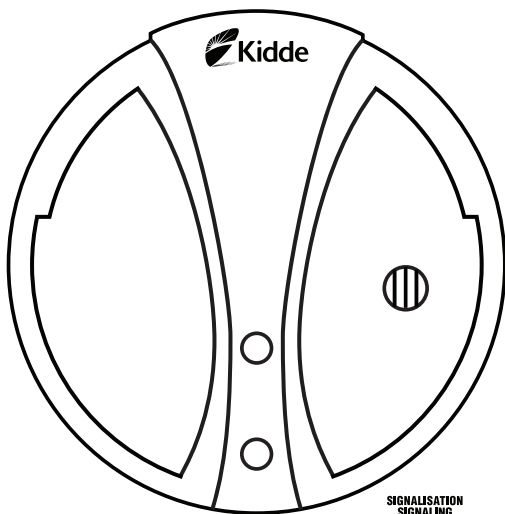
Manuel

Pour les modèles d'avertisseurs suivants:

i12020ACA

i12040ACA

PE120CA



Nota : Cet avertisseur est équipé d'une fonction pile faible HUSH. Si l'avertisseur émet un pépiement d'avertissement de pile faible, on peut interrompre ce pépiement pendant environ 13 heures en appuyant sur le bouton Test/Hush.

SIGNALISATION
SIGNALLING



LISTED
HOMOLOGUÉ

AVERTISSEUR DE FUMÉE
AUTONOME ET/OU MULTIPONCTUEL

Table des matières

Introduction	1
Installation	2-12
Fonctionnement	13-14
Entretien	15-16
Incendie - Sécurité	17-20
Garantie	21



P.O. Box 40, Apsley, ON K0L 1A0
Service à la clientèle: 1-800-880-6788
www.kiddecanada.com

Fabriqué en Chine - Brevets en instance

Introduction

Modèles

i12020ACA, i12040ACA et PE120CA

Nous vous remercions d'avoir acheté cet avertisseur de fumée. Il constitue un outil essentiel pour votre plan de sécurité résidentiel. Vous pouvez avoir toute confiance en ce produit qui offre une protection sécuritaire de la plus haute qualité. Nous savons que vous n'en attendez pas moins lorsque la vie des membres de votre famille est en jeu.

Veuillez prendre quelques minutes pour lire attentivement le manuel de l'avertisseur et conservez-le pour consultation ultérieure. Enseignez à vos enfants ce qu'il faut faire en cas de signaux d'alarme et prévenez-les de ne jamais manipuler cet appareil.

Si vous avez des questions au sujet du fonctionnement ou de l'installation de votre avertisseur, veuillez communiquer, sans frais, avec notre service à la clientèle au 1-800-880-6788.

La figure 1C vous aidera à déterminer quels sont les endroits appropriés où poser des produits de sécurité qui protégeront votre demeure et les vôtres.

IMPORTANT: Veuillez lire toutes les instructions avant de procéder à l'installation et rangez le manuel à proximité de l'avertisseur pour y référer ultérieurement. Ne tentez pas de réparer l'avertisseur de fumée vous-même. Consultez la section Garantie pour y lire les instructions relatives au service.

Installation

Cet avertisseur fonctionne de façon autonome et/ou multiponctuelle (s'interconnecte avec un maximum de 24 appareils) et comporte une garantie limitée de cinq ans.

IMPORTANT: Les avertisseurs et accessoires Kidde s'interconnectent UNIQUEMENT avec d'autres avertisseurs et accessoires Kidde ainsi que des modèles et marques spécifiés d'avertisseurs compatibles d'interconnexion. La connexion des produits Kidde à un système multiponctuel d'une marque non spécifiée ou le raccordement d'équipement non spécifié d'un autre fabricant au système Kidde existant peut causer de fausses alarmes, une défaillance de l'avertisseur, ou endommager un ou tous les appareils intégrés au système multiponctuel. Consultez le manuel se rapportant à chaque produit Kidde en ce qui a trait aux modèles, marques et appareils compatibles à s'interconnecter.

Cet avertisseur compatible s'interconnecte avec les avertisseurs et accessoires suivants:

Avertisseurs de fumée:

1235CA, 1275CA, 1276CA, 1285CA, i12020ACA, i12040ACA, i12060CA, PE120CA, PI2000CA, P12040CA, PI2010CA

Avertisseurs de fumée/CO: KN-COSM-IBCA, KN-COSM-ICA

Avertisseurs de CO: KN-COB-ICB-CA, KN-COB-IC-CA

Modules à relais: 120X, SM120X, CO120X

Avertisseur de chaleur: HD135FCA

Lumière stroboscopique: SL177I

Reportez-vous aux manuels respectifs des produits mentionnés ci-avant pour obtenir les renseignements spécifiques s'appliquant à chacun d'eux.

Les modèles **i12020ACA** et **i12040ACA** sont conçus pour détecter des produits de combustion selon la technologie ionique. Ils contiennent un élément radioactif de 0,9 microcurie d'américium 241. Distribués sous licence no 32-23858-01E de la NRC, aux É.-U., et fabriqués conformément aux critères de sécurité de la section 10 CFR 32.27 de la NRC américaine. L'acheteur n'est assujéti à aucune exigence réglementaire. Ne tentez pas de réparer l'avertisseur de fumée vous-même. Consultez la section **Garantie** pour y lire les instructions relatives au service.

AVERTISSEMENT: Si vous retirez la pile et débranchez l'avertisseur de fumée, ou s'il y a panne de courant, cet appareil cessera de fonctionner.

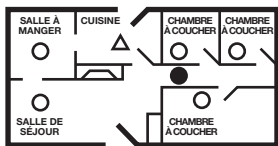
CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES: Maximum de 120 V CA, 60 Hz et 80 mA par avertisseur (maximum de 80 mA pour l'appareil d'origine avec 24 appareils aptes à s'interconnecter).

Installation

Emplacements recommandés

- Installez le premier avertisseur à l'endroit attenant aux chambres à coucher. Comme celles-ci sont généralement les pièces les plus éloignées de la porte de sortie, vous devez surveiller et protéger le trajet d'évacuation. Si votre demeure contient plus d'une aire de sommeil, installez des avertisseurs additionnels y attenant (consultez la figure 1A).
- Placez des avertisseurs supplémentaires pour surveiller et protéger les escaliers qui sont des lieux où la fumée et la chaleur montent graduellement en entonnoir.
- Posez un avertisseur à chaque étage de votre demeure (consultez la figure 1B).
- Installer un avertisseur dans chaque chambre à coucher.
- Mettez un avertisseur dans toute pièce où vous utilisez des appareils électriques tels que des radiateurs mobiles ou des humidificateurs.
- Installez un avertisseur dans chaque pièce où l'on dort la porte fermée car il se peut que le dormeur, derrière sa porte close, n'entende pas l'alarme sonore si cette dernière est en dehors de la pièce.
- La fumée, la chaleur et les produits de combustion montent au plafond et se propagent horizontalement. En posant un avertisseur de fumée au centre du plafond, tous les coins de la pièce sont mieux exposés. L'installation d'avertisseurs au plafond est conseillée pour les constructions résidentielles courantes.
- Lorsque vous posez un avertisseur au plafond, fixez-le à une distance d'au moins 10 cm (4 po) du mur latéral (consultez la figure 2A).
- L'installation de l'avertisseur au mur s'effectue sur son côté intérieur de façon à ce que le bord supérieur de l'avertisseur soit situé à une distance minimale de 10 cm (4 po) et maximale de 30,5 cm (12 po) du plafond (consultez la figure 2A).
- Installez un avertisseur de fumée à chaque extrémité d'un corridor attenant à la chambre à coucher ou à une grande pièce, si le corridor ou la pièce en question mesure plus de 9,1 m (30 pi) de long.
- En ce qui a trait aux maisons mobiles, choisissez les lieux d'installation avec précaution pour éviter les résistances thermiques se produisant au plafond. Consultez la section **Maisons mobiles** pour obtenir plus de détails.

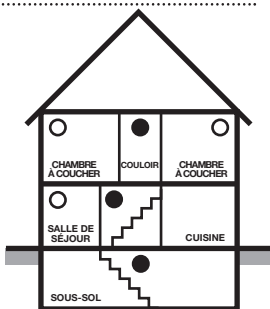
Installation



- Avertisseurs de fumée pour une protection minimale
- Avertisseurs de fumée pour une protection supplémentaire
- △ Avertisseur de fumée de type ionique avec bouton Hush® (arrêt d'alarme) ou de type à cellule photo-électrique

PLAN D'ÉTAGE SIMPLE

FIGURE 1A



PLAN D'ÉTAGE MULTIPLE

FIGURE 1B

- En ce qui a trait aux plafonds inclinés, pointus ou cathédrales, il est recommandé d'installer l'avertisseur de fumée à une distance de 0,9 m (3 pi) depuis le point le plus élevé (mesurée horizontalement). Norme 72 de la NFPA: "En ce qui concerne les pièces dont l'inclinaison du plafond excède une distance horizontale de 0,3 m à 2,4 m (1 à 8 pi), installez l'avertisseur de fumée sur le côté élevé de la pièce." Norme 72 de la NFPA: "Les avertisseurs doivent être espacés et situés à moins d'une distance de 0,9 m (3 pi) depuis le point le plus élevé du plafond, mesurée de façon horizontale" (consultez la figure 2B).

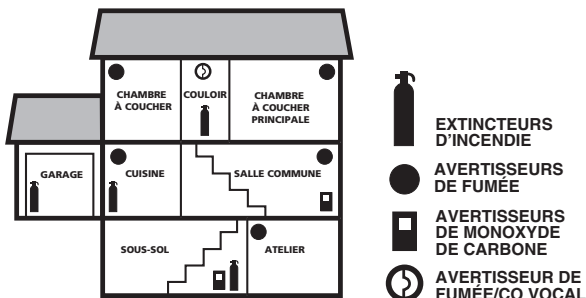


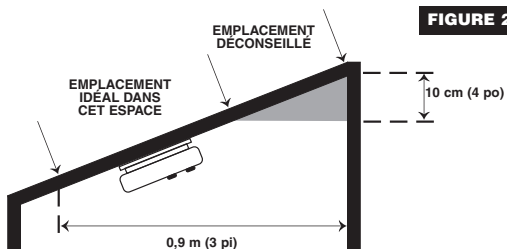
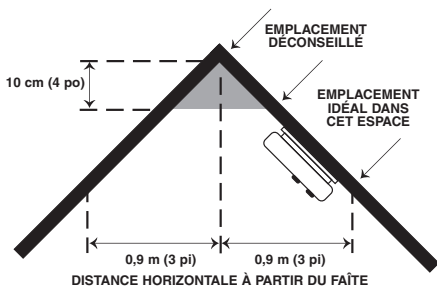
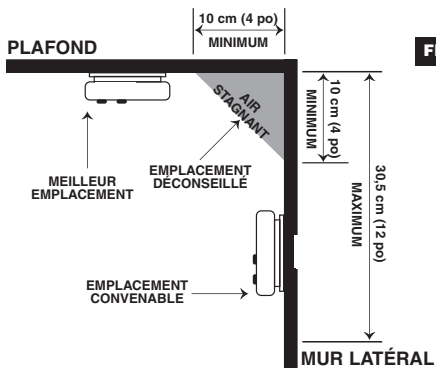
FIGURE 1C POUR UNE PROTECTION COMPLÈTE DE LA DEMEURE

Installation

Emplacements déconseillés

- N'installez pas un avertisseur à moins de 0,9 m (3 pi) de la porte accédant à la cuisine ou à la salle de bains (munie d'une baignoire ou d'une douche), des conduits d'alimentation d'air forcé utilisés pour les besoins de chauffage ou de climatisation, des ventilateurs de plafond ou d'un ventilateur central, ou de tout endroit à grande circulation d'air.
- Évitez de le poser près des rideaux ou autres objets susceptibles d'obstruer le détecteur. La fumée doit parvenir jusqu'au détecteur pour que celui-ci puisse déceler, avec précision, une condition nocive.
- N'installez pas un avertisseur au faite de plafonds voûtés, de style "charpente en A" ou de toitures à pignon. (Pas à moins de 10 cm (4 po) du faite d'un plafond de style "charpente en A").
- Installez un avertisseur à une distance minimale de 30,5 cm (12 po) des lampes fluorescentes; le bruit électronique qu'elles émettent peut déclencher de fausses alarmes.
- Évitez de placer l'avertisseur sur des surfaces dont l'espace environnant est infesté d'insectes. Préservez-le des surfaces très poussiéreuses, sales ou graisseuses. Les particules de poussière peuvent causer de fausses alarmes ou une défaillance de l'appareil.
- Les températures extrêmes influent sur la sensibilité de l'avertisseur. Ne l'installez pas à un endroit où la température baisse sous les 4,4° C (40° F) ou excède les 37,8° C (100° F), comme par exemple un garage ou un grenier non aménagé.
- N'installez pas dans des lieux où l'humidité relative (HR) est supérieure à 85%. Les endroits très humides où l'on retrouve de la buée ainsi que de la vapeur peuvent causer de fausses alarmes.
- Évitez d'installer des avertisseurs de fumée à ionisation dans la cuisine. La cuisson peut également engendrer de fausses alarmes. Si vous désirez poser un avertisseur dans cette pièce, obtenez-en un muni d'un bouton d'arrêt d'alarme ou qui est de type à cellule photo-électrique.
- N'en placez pas dans le garage. Lorsque vous démarrez votre véhicule, des particules de combustion se répandent dans l'air.
- Les avertisseurs de fumée ne doivent pas être utilisés avec des grilles de protection à moins que cette combinaison (avertisseur et grille) ait été évaluée et approuvée comme étant convenable.

Installation



Installation

Maisons mobiles

Les maisons mobiles modernes ont été conçues pour produire un bon rendement énergétique. Installez les avertisseurs de fumée selon les recommandations mentionnées ci-avant. (Consultez la section **Emplacements recommandés** et la figure 2A).

Dans les cas de maisons mobiles plus anciennes où l'isolation laisse à désirer, par opposition aux normes actuelles, la chaleur ou le froid extrême risque de pénétrer les murs et le toit, ce qui peut occasionner des conditions défavorables à l'intérieur de la demeure. Ce phénomène peut créer une résistance thermique qui empêche la fumée d'atteindre l'avertisseur posé au plafond. Si tel est votre cas, installez l'avertisseur de fumée sur un mur intérieur de façon à ce que le bord supérieur de l'avertisseur soit situé à une distance minimale de 10 cm (4 po) et maximale de 30,5 cm (12 po) du plafond (consultez la figure 2A).

Si vous n'êtes pas certain du degré d'isolation de votre maison mobile ou, encore, si vous constatez que les murs et plafond extérieurs sont ou chauds ou froids, n'installez l'avertisseur que sur un mur intérieur! Installez au moins un avertisseur à proximité des chambres à coucher pour vous munir d'une protection minimale. Pour vous protéger davantage, consultez les directives de la figure 1A.

AVERTISSEMENT: Vérifiez le fonctionnement de l'avertisseur de fumée lorsqu'une maison mobile a été mis en entreposage, et au moins une fois par semaine lorsque vous y habitez.

Câblage

ATTENTION: Éteindre le courant principal à partir du coffret de branchement avant de procéder au raccordement de l'avertisseur.

- Cet avertisseur de fumée doit être raccordé à un coffret de branchement approuvé par une organisation reconnue ou homologuée telle que la CSA (Canadian Standards Association). Toutes les connexions doivent être effectuées par un électricien qualifié et être conformes aux clauses de l'article 210 et 300.3(B) du National Electrical Code, à ANSI/NFPA 70, NFPA 72 et/ou à tout autre règlement selon la juridiction de votre région. Le câblage d'interconnexion des stations multiples doit suivre la même canalisation des câbles que l'alimentation électrique CA des avertisseurs. De plus, la résistance du système de câblage d'interconnexion doit être au maximum de 10 ohms.
- La source du bloc d'alimentation appropriée est de 120 V CA monophasés fournis par un circuit non commutable, qui n'est pas protégé par un disjoncteur de fuite à la terre.
- L'avertisseur ne devrait pas fonctionner sur le courant dérivé d'un onduleur à onde rectangulaire, à onde rectangulaire modifiée ou à onde sinusoïdale modifiée. Ces sources de courant produisent de hautes tensions de crête qui peuvent endommager l'avertisseur.

Installation

- Si vous désirez faire fonctionner les avertisseurs de façon autonome, NE BRANCHEZ LE FIL CONDUCTEUR ROUGE NULLE PART. Laissez la base isolante du fil rouge en place pour éviter que ce fil ne vienne en contact avec des pièces métalliques ou avec le coffret de branchement.
- Les avertisseurs utilisés de façon multiponctuelle (raccordement entre des appareils de même type) doivent être alimentés à partir d'un circuit simple.
- Cet agencement multiponctuel permet d'interconnecter un maximum de 24 appareils Kidde. Le système multiponctuel ne devrait pas excéder la limite d'interconnexion de la NFPA qui est de 12 avertisseurs de fumée et/ou à un total de 18 avertisseurs (de fumée, de chaleur, de monoxyde de carbone, etc.). Lorsque 18 avertisseurs sont interconnectés, il demeure possible d'interconnecter jusqu'à 6 dispositifs de signalisation à distance et/ou modules à relais.

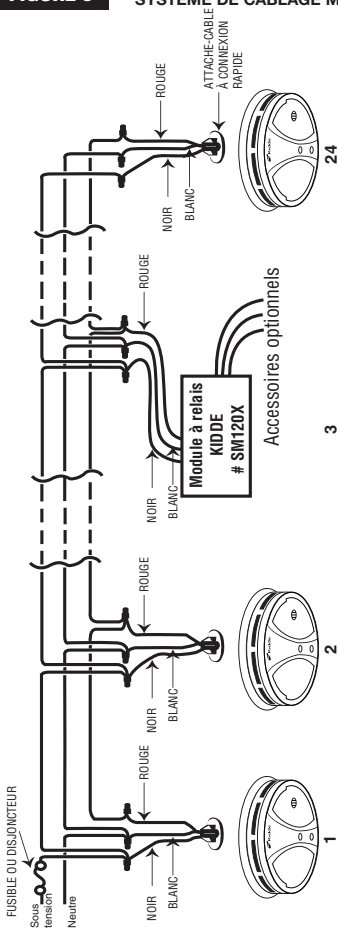
IMPORTANT: Les avertisseurs et accessoires Kidde s'interconnectent UNIQUEMENT avec d'autres avertisseurs et accessoires Kidde ainsi que des modèles et marques spécifiés d'avertisseurs compatibles d'interconnexion. La connexion des produits Kidde à un système multiponctuel d'une marque non spécifiée ou le raccordement d'équipement non spécifié d'un autre fabricant au système Kidde existant peut causer de fausses alarmes, une défaillance de l'avertisseur, ou endommager un ou tous les appareils intégrés au système multiponctuel. Consultez le manuel se rapportant à chaque produit Kidde en ce qui a trait aux modèles, marques et appareils compatibles à s'interconnecter.

- Par ailleurs, si vous utilisez des modèles compatibles munis d'une pile de secours conjointement avec des modèles sans pile de secours, sachez que les modèles sans pile de secours ne seront d'aucune utilité lors d'une panne de courant.
- Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des appareils compatibles aptes à s'interconnecter et de leur fonctionnement au sein d'un système multiponctuel, visitez notre site Web au www.kidde.ca.
- La distance maximale d'un système multiponctuel sur laquelle s'étend le câblage, à partir du premier jusqu'au dernier appareil, équivaut à 305 m (1000 pi) de longueur.
- La figure 3 illustre comment le câblage d'interconnexion fonctionne. Une mauvaise connexion risque d'endommager l'avertisseur, d'empêcher le système de fonctionner ou de causer des chocs électriques.
- Assurez-vous que les avertisseurs sont raccordés à une ligne électrique continue, non commutée. REMARQUE: Utilisez un fil électrique domestique standard approuvé par la CSA (tel que les règlements de votre région le permettent) disponible dans les magasins de matériel électrique et dans la plupart des quincailleries.

Installation

FIGURE 3

SYSTÈME DE CÂBLAGE MULTIPONCTUEL



FILS DE L'ATTACHE-CÂBLE DE L'AVERTISSEUR

Noir Raccordé à la ligne sous tension du CA.

Blanc Raccordé à la ligne neutre du CA.

Rouge Raccordé aux lignes d'interconnexion (fils rouges) des autres appareils s'il s'agit ici de mettre un système multiponctuel en place.

Installation

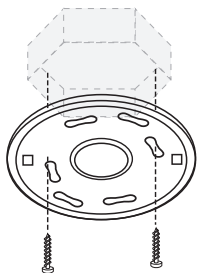
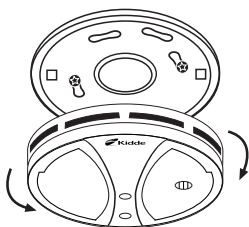
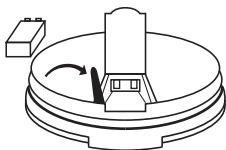


FIGURE 4A



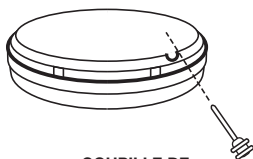
**TOURNEZ POUR FIXER
OU POUR RETIRER**

FIGURE 4B



LEVIER DE SÉCURITÉ

FIGURE 4C



**GOUPILLE DE
VERROUILLAGE**

FIGURE 4D

Installation

Fixation

ATTENTION: Cet avertisseur de fumée est scellé et il est impossible d'en retirer le couvercle.

- Tirez l'attache-câble à connexion rapide au CA par l'ouverture centrale du support de fixation et fixez le support en place. Assurez-vous toutefois, avant de resserrer les vis, que celles-ci soient bien positionnées dans les extrémités rétrécies des orifices en forme de trous de serrure (consultez la figure 4A)
- En ce qui concerne les modèles **i12040ACA** et **PE120CA**, abaissez le levier de sécurité dans le compartiment à pile pour pouvoir y insérer la pile (consultez la figure 4C).

ATTENTION: Si vous n'enfoncez pas le levier de sécurité à l'intérieur du compartiment à pile avant d'y insérer celle-ci, le couvercle du compartiment ne se fermera pas et il vous sera impossible de fixer l'avertisseur à la plaque de fixation.

- Branchez l'attache-câble à connexion rapide au CA à l'endos de l'avertisseur (tel que démontré à la figure 5) tout en vérifiant que les deux tiges de blocage de l'attache-câble s'enclenchent bien en place. Renforcez le surplus de fils à l'intérieur du coffret de branchement en les faisant passer par l'ouverture centrale de la plaque de fixation.



**BRANCHEMENT DE
L'ATTACHE-CÂBLE
À CONNEXION RAPIDE AU CA**

FIGURE 5

- Les repères d'alignement figurent sur le côté de la plaque de fixation et de l'avertisseur. Après avoir installé la plaque de fixation, ajustez l'avertisseur sur la plaque en vous assurant que les repères d'alignement indiqués forment une ligne horizontale. Tournez l'avertisseur dans la direction inscrite par la flèche "POUR FERMER", sur le devant de l'appareil, jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place (consultez la figure 4B).

Installation

Pile de secours

Les modèles **i12040ACA** et **PE120CA** sans pile de secours ne peuvent fonctionner sans que la pile y soit insérée de façon appropriée. Un mécanisme empêchant le couvercle du compartiment à pile de se refermer a été prévu dans l'éventualité où la pile est mal installée. Reportez-vous à la section **Entretien** pour obtenir plus de renseignements à ce sujet.

Vérification

- Appuyez sur le bouton d'essai pendant au moins 5 secondes ou jusqu'à ce que l'alarme se fasse entendre pour vérifier que les modèles **i12040ACA** et **PE120CA**, munis d'une pile de secours, fonctionnent adéquatement (effectuez ceci sans l'alimentation du CA). Tous les avertisseurs interconnectés, munis d'une pile de secours, devraient émettre un signal.

ATTENTION: Comme l'avertisseur émet une alarme stridente de 85 décibels, veuillez toujours vous tenir à bout de bras lorsque vous vérifiez l'appareil.

- Rétablissez le courant. L'indicateur de courant vert DEL devrait s'allumer lorsque l'avertisseur est mis sous tension.
- En ce qui concerne tous les modèles: appuyez à nouveau sur le bouton d'essai pour valider le fonctionnement de l'appareil.
- L'avertisseur de fumée se met en marche une fois le courant établi, la pile neuve en place dans son compartiment (s'applique uniquement aux modèles **i12040ACA** et **PE120CA** munis d'une pile de secours) et la vérification complétée. Lorsque la cellule du détecteur ionique de l'avertisseur de fumée décèle des produits de combustion, une alarme stridente de 85 décibels retentit jusqu'à ce que la cellule du détecteur soit libérée des particules de fumée.

Mécanisme de sûreté de l'avertisseur

- Afin de rendre l'avertisseur de fumée fiable, une goupille de verrouillage vous est fournie avec les vis et brides d'ancrage. Cette goupille découragera tout enfant ou autre individu qui serait tenté de retirer l'avertisseur de son support. Une fois l'avertisseur installé sur la plaque de fixation, insérez la goupille dans l'ouverture située sur le côté de l'avertisseur (consultez la figure 4D).

REMARQUE: Lorsqu'il est nécessaire de changer la pile (relativement aux modèles **i12040ACA** et **PE120CA**), vous devez retirer la goupille de verrouillage de l'ouverture à l'aide d'une paire de pince à long bec. Vous pouvez alors enlever l'avertisseur de la plaque de fixation.

Fonctionnement

Caractéristique du bouton Hush^{MC} (arrêt d'alarme)

Ceci s'applique uniquement au modèle **i12040ACA**:

Les avertisseurs de fumée sont conçus pour réduire les fausses alarmes. En général, la fumée de cigarette ne déclenche pas d'alarme à moins qu'elle soit expirée en direction de l'avertisseur. Les particules de combustion provenant de la cuisson peuvent déclencher une alarme si l'avertisseur est situé à proximité de l'aire de cuisson. Une grande quantité de particules de combustion provient de substances répandues ou de la cuisson au gril. L'utilisation de la hotte filtrante au-dessus de votre cuisinière qui évacue la fumée dehors (type: non recirculation) contribuera également à éliminer ces particules de combustion de la cuisine. Le bouton Hush[®] s'avère extrêmement utile non seulement pour la cuisine mais pour tout autre endroit de la demeure où de fausses alarmes risquent de se produire.

La fonction Hush^{MC} peut temporairement désensibiliser le circuit de l'avertisseur de fumée pour une durée d'environ huit minutes. N'utilisez cette fonction qu'en présence d'une situation où vous réalisez que de la fumée déclenchera l'alarme comme lorsque vous cuisinez par exemple. L'alarme de fumée est désactivée en poussant le bouton TEST/HUSH[®] sur le couvercle de l'avertisseur. Si la fumée n'est pas trop épaisse, l'alarme sonore cessera immédiatement. La DEL rouge s'allumera pendant 1,5 secondes toutes les 10 secondes et pendant 8 minutes. Cela indique que l'alarme est désactivée temporairement. L'alarme sera réactivée automatiquement après environ 8 minutes et retentira si des particules de combustion sont toujours présentes. La fonction Hush[®] peut être utilisée de nouveau jusqu'à ce que la condition de déclenchement de l'alarme ait disparue. Le fait de pousser le bouton Test/Hush de l'alarme fait terminer la période Hush[®].

Si l'alarme retentit, vérifiez d'abord s'il y a un incendie ou non. Si un feu est découvert, quitter les lieux et appeler les pompiers. Si aucun feu n'est présent, vérifiez la présence possible d'une des conditions des Emplacements à éviter qui aurait pu déclencher l'alarme.

REMARQUE: La présence d'une épaisse fumée annulera la fonction du bouton Hush[®] et l'avertisseur se mettra à retentir continuellement.

ATTENTION: Avant que vous n'utilisiez le bouton Hush[®], vérifiez et identifiez d'où provient l'émanation de la fumée et, en toute circonstance, assurez-vous d'être en présence d'une situation sécuritaire.

Fonctionnement

Indicateurs DEL

Cet avertisseur de fumée est muni d'indicateurs rouge et vert DEL:

La DEL verte (allumée) indique la présence de courant électrique CA.

La DEL rouge (située sous le bouton test/hush a quatre modes de fonctionnement :

État d'attente : La DEL clignotera toutes les 40 secondes pour indiquer que le mode d'alarme fonctionne correctement.

Condition d'alarme : Lorsque l'alarme détecte des produits de combustion et déclenche l'alarme sonore, la DEL rouge clignote une fois toutes les secondes. Le DEL clignotante et l'alarme sonore par impulsions continuent à fonctionner jusqu'à ce que l'air soit redevenu normal.

LORSQUE DES UNITÉS SONT INTERCONNECTÉES, seule la DEL rouge de l'alarme détectant les fumées ou en test (l'unité d'origine) clignote. Toutes les autres unités interconnectées feront retentir une alarme mais leur DEL rouge ne clignote pas.

Mémoire d'alarme : (modèles **i12020ACA** et **i12040ACA** uniquement) : Ce détecteur de fumée est équipé d'une mémoire d'alarme qui fournit une indication visuelle de l'activation d'une alarme. La DEL rouge s'illumine pendant environ 1,5 seconde toutes les 20 secondes pour indiquer une condition de mémoire d'alarme. La mémoire demeure également activée jusqu'à ce que l'on appuie sur le bouton de réenclenchement ou elle se désactive entre 11 et 13 heures. La mémoire se réenclenche également si la tension de la pile chute à 8 V c.c. et quand il n'y a pas d'alimentation c.a. Dans un système interconnecté, seule la mémoire de l'alarme d'origine sera activée.

Mode Hush® (modèles **i12020ACA** and **i12040ACA** uniquement) : La DEL rouge s'allume pendant 1,5 secondes toutes les 10 secondes pour indiquer que le détecteur fonctionne dans le mode Hush®.

Entretien

Vérification

REMARQUE: UNE VÉRIFICATION HEBDOMADAIRE DE L'APPAREIL EST REQUISE!

ATTENTION: Comme l'avertisseur émet une alarme stridente de 85 décibels, veuillez toujours vous tenir à bout de bras lorsque vous vérifiez l'appareil.

Procédez à une vérification en appuyant sur le bouton d'essai (couvercle frontal) et maintenez la pression durant au moins 5 secondes. L'avertisseur retentira si les circuits électroniques, l'alerte sonore et la pile fonctionnent adéquatement. Si l'avertisseur n'émet aucun son, c'est qu'il s'agit d'une défaillance des piles ou d'un autre problème. **N'UTILISEZ PAS** une flamme nue pour vérifier votre avertisseur; vous pourriez l'endommager ou allumer des matières combustibles qui provoqueraient un incendie.

Vérifiez l'avertisseur chaque semaine pour vous assurer qu'il fonctionne adéquatement. L'appareil peut s'avérer défectueux si l'alerte sonore est instable ou faible. Le cas échéant, vous devez le retourner pour qu'il soit réparé (consultez la section **Garantie**).

Les avertisseurs qui échouent au processus de vérification ou qui ne fonctionnent pas adéquatement doivent être remplacés. De même, faites l'achat de nouveaux avertisseurs au bout de 10 ans d'utilisation.

Retrait de l'avertisseur

Si vous avez activé le mécanisme du levier de sûreté de l'avertisseur de fumée et que vous désirez retirer l'avertisseur, reportez-vous à la section **Mécanisme de sûreté de l'avertisseur** pour y consulter les directives.

Pour ôter l'avertisseur de la plaque de fixation, tournez l'avertisseur dans le sens "POUR RETIRER", indiqué par la flèche sur le couvercle frontal. Si vous désirez débrancher l'attache-câble à connexion rapide du CA, pressez les tiges de blocage latérales l'une vers l'autre tout en retirant l'attache-câble de l'avertisseur (consultez la figure 5).

Entretien

Remplacement de la pile

Modèles **i12040ACA** et **PE120CA**

Ces avertisseurs sont munis d'un circuit de contrôle de pile faible/absente. Lorsque la pile est faible, par exemple, ce circuit déclenche une alerte à tonalité aiguë qui retentit à environ toutes les 30 à 40 secondes pour une durée minimale de sept (7) jours. Si cette situation se présente, remplacez la pile.

Les modèles **i12040ACA** et **PE120CA** s'emploient avec une pile de 9 V de carbone et zinc (des piles de type alcalin ou lithium peuvent également être utilisées). Une pile neuve devrait avoir une durée d'un an selon des conditions normales d'utilisation.

N'ayez recours qu'aux piles de 9 V suivantes lorsque vous remplacez la pile:

Type de carbone-zinc	Eveready 1222 Gold Peak 1604P ou 1604S
Type alcalin	Energizer 522 Duracell MN1604 ou MX1604 Gold Peak 1604A Panasonic 6AM6, 6AM-6, 6AM-6PI, 6AM6X and 6LR61 (GA)
Type lithium	Ultralife U9VL-J

Vous pouvez vous procurer ces piles chez votre détaillant local.

AVERTISSEMENT: N'utilisez que les piles indiquées ci-haut. L'utilisation de piles autres que celles recommandées risque de nuire au bon fonctionnement de l'avertisseur de fumée. Par mesure préventive, remplacez la pile au moins une fois l'an ou lorsque vous avancez l'heure au printemps. Consultez les directives inscrites à l'arrière de l'avertisseur lorsque vous procédez à l'installation de la pile.

FONCTIONNEMENT DE LA CHAMBRE DE DÉTECTION DE FUMÉE : CET AVERTISSEUR ÉMETTRA UN PÉPIEMENT SI UN MAUVAIS FONCTIONNEMENT DE LA CHAMBRE DE DÉTECTION DE FUMÉE EST DÉTECTÉ. CE PÉPIEMENT SE FERA ENTENDRE ENVIRON 20 SECONDES APRÈS LE CLIGNOTEMENT DE LA DEL ROUGE. REMPLACER L'AVERTISSEUR SI CECI SE PRODUIT.

REMARQUE: UNE VÉRIFICATION HEBDOMADAIRE DE L'APPAREIL EST REQUISE!

Incendie - Sécurité

AVERTISSEMENT: Veuillez lire attentivement et entièrement.

- La norme 72 de la NFPA stipule que lors d'incendies se déclarant dans des demeures résidentielles, la sécurité des personnes dépend principalement de l'avertissement précoce qui les avertit de la nécessité de fuir les lieux ainsi que des mesures d'évacuation que les occupants doivent envisager. Dans le cas d'unités de logement, les systèmes d'avertissement d'incendie peuvent réussir à protéger environ la moitié des occupants lors d'incendies qui comportent des risques mortels. Les victimes sont souvent intimidées par le feu, ou elles sont trop jeunes ou trop âgées, ou encore présentes des handicaps physiques ou mentaux et ne peuvent s'échapper, même lorsque l'alarme est donnée assez tôt et que la fuite est possible. D'autres stratégies doivent être prévues pour secourir ces personnes : plan de protection mis en place et évacuation ou sauvetage assisté.
- Les avertisseurs de fumée sont des appareils à prix abordable qui peuvent hâtivement avertir les gens de la possibilité d'un incendie; la sensibilité des détecteurs a, par ailleurs, ses limites. Bien que les avertisseurs à ionisation présentent une grande sensibilité à capter le signal d'un feu, ils excellent surtout à déceler les incendies spontanés plutôt que les feux couvant à lente allure. Les avertisseurs à cellule photo-électrique, par ailleurs, sont justement conçus pour mieux déceler les feux couvant à lente allure. Les incendies de résidences s'amorcent de différentes façons et s'avèrent souvent imprévisibles. Kidde recommande que les deux types d'avertisseurs, à ionisation et à cellule photo-électrique, soient installés.
- Un avertisseur fonctionnant à pile nécessite le type de pile spécifié selon l'appareil, doit être en bonne condition et inséré de façon appropriée.
- Les avertisseurs alimentés au CA (fonctionnant sans pile de secours) cesseront d'être sous tension si le courant a été interrompu tel que dans les cas de feux électriques ou d'un fusible défectueux.
- Vérifiez régulièrement vos avertisseurs de fumée pour vous assurer que le fonctionnement des piles et des circuits électroniques de l'appareil soit en bon état.
- Il est impossible qu'un avertisseur de fumée puisse donner les signaux d'alarme habituels si la fumée n'atteint pas les détecteurs de l'appareil. Ainsi, il peut arriver que les avertisseurs de fumée ne détectent pas un incendie se déclarant dans une cheminée, sur les murs, les toits, à l'intérieur d'une pièce dont la porte est fermée ou sur un autre étage.
- Si l'avertisseur est installé à l'extérieur d'une chambre à coucher ou sur un autre étage, il est possible que l'alarme ne puisse réveiller une personne profondément endormie.

Incendie - Sécurité

- Une personne dont les facultés sont affaiblies par l'alcool ou la drogue peut également ne pas entendre le signal d'alarme de l'avertisseur de fumée. Pour vous munir d'une protection maximale, installez un avertisseur de fumée à l'intérieur de toute aire de sommeil et à chaque étage de votre demeure.
- Bien que les avertisseurs de fumée peuvent sauver des vies en déclenchant des signaux d'alarme hâtifs pour indiquer la présence d'un incendie, ces appareils ne remplacent pas une police d'assurance. Les propriétaires, locateurs et locataires devraient se procurer une couverture d'assurance adéquate afin d'assurer leurs vies ainsi que leurs biens.

Règles de sécurité appropriées

Élaborez un plan d'évacuation et mettez-le en pratique!

- Installez et entretenez des extincteurs d'incendie à chaque étage de la maison sans omettre la cuisine, le sous-sol et le garage. Sachez comment utiliser un extincteur d'incendie avant qu'une situation d'urgence ne se produise.
- Préparez un plan couvrant les étages de votre demeure en y indiquant clairement toutes les portes et fenêtres et prévoyez au moins deux parcours d'évacuation à partir de chaque pièce. Des échelles de secours peuvent s'avérer nécessaires au deuxième étage pour les pièces munies de fenêtres.
- Réunissez tous les membres de la famille et expliquez votre plan d'évacuation, démontrant à chacun comment agir en cas d'incendie.
- Choisissez un lieu de rencontre à l'extérieur de votre demeure où vous vous retrouverez tous, si un incendie se déclare.
- Veillez à ce que chacun se familiarise avec l'alarme sonore qu'émet l'avertisseur de fumée et formez-les pour qu'ils quittent les lieux dès que ce son retentit.
- Pratiquez des exercices d'évacuation, le jour comme la nuit, au moins à tous les six mois. Assurez-vous que les jeunes enfants entendent l'alarme sonore et que ce son les réveille pour qu'ils puissent suivre le plan d'évacuation prévu. La pratique permet à tous les occupants de mettre votre plan à l'épreuve avant qu'une situation d'urgence ne se produise. Il est possible que vous ne puissiez rejoindre vos enfants avant de fuir les lieux. Il importe que vos jeunes soient bien préparés.
- Des études récentes ont démontré que les avertisseurs de fumée peuvent ne pas nécessairement réveiller toutes les personnes endormies et il est donc de la responsabilité des personnes vivant dans l'habitation et capables d'aider les autres de fournir de l'assistance à ceux et celles qui pourraient rester endormis malgré l'alarme sonore ou qui sont incapables d'évacuer les lieux sans assistance.

Incendie - Sécurité

Procédures d'évacuation relatives à l'avertisseur

- Avertissez les petits enfants qui sont dans la maison.
- Quittez la maison immédiatement en utilisant le plan d'évacuation prévu. Chaque seconde compte! Ne perdez pas de temps à vous couvrir ou à ramasser des objets de valeur.
- En quittant les lieux, n'ouvrez aucune porte intérieure sans en vérifier la surface en premier. Si elle est chaude ou si vous apercevez de la fumée qui s'infiltré autour de la porte, ne l'ouvrez pas. Utiliser plutôt votre sortie alternative. Par ailleurs, si l'intérieur de la porte est tiède, tenez-vous l'épaule appuyée contre celle-ci et entrouvrez-la afin d'être prêt à la refermer aussitôt, si la chaleur et la fumée s'engouffrent dans la pièce.
- Demeurez au ras du sol si l'environnement est enfumé. Essayez de ne pas respirer trop profondément pour éviter l'inhalation de la fumée. Tenez un linge humide (de préférence et si possible) contre votre bouche et respirez tel qu'indiqué.
- Une fois que vous serez à l'extérieur, dirigez-vous vers le lieu de rencontre convenu et assurez-vous que tout votre entourage s'y trouve réuni.
- Allez chez un(e) voisin(e) pour appeler le service d'incendie. Ne faites pas cet appel depuis votre résidence.
- Ne retournez pas à l'intérieur de votre demeure avant que les dirigeants du service d'incendie ne vous donnent le feu vert.
- Dans certains cas, un avertisseur de fumée peut ne pas assurer une protection efficace contre l'incendie. Par exemple :
 - Fumer au lit.
 - Laisser les enfants sans surveillance.
 - Nettoyer avec des liquides inflammables comme de l'essence.
 - Incendies dans lesquels la victime est à l'origine de l'incendie; par exemple, si les vêtements d'une personne prennent feu quand elle fait la cuisine.
 - Incendies dans lesquels la fumée ne peut pas atteindre l'avertisseur en raison de la présence d'une porte fermée ou de toute autre obstruction.
 - Incendies criminels dans lesquels les flammes se répandent si rapidement que l'occupant ne peut plus sortir même si des avertisseurs sont bien installés.

Information de la NRC

Afin de permettre la détection des produits de combustion visibles et invisibles, les avertisseurs de fumée à ionisation se servent d'une

Incendie - Sécurité

minuscule quantité d'un élément radioactif dans la chambre de détection où cet élément y est contenu en toute sécurité. Aucun réglage ni entretien n'est exigé. Cet avertisseur de fumée se conforme à toutes les normes du gouvernement ou les dépasse. Il a été fabriqué et distribué sous licence de la NRC (Nuclear Regulatory Commission) aux États-Unis.

Recommandations supplémentaires

La NFPA (Association nationale de protection contre l'incendie – É.-U.) transmet les informations suivantes en vertu de la norme 72:

Détection de fumée. Quand cela est prescrit par les lois, codes ou normes applicables pour le local prescrit, les avertisseurs de fumée à signal simple et multiple doivent être installés comme suit : (1) Dans toutes les chambres à coucher, exception : les avertisseurs de fumée ne doivent pas être prescrits dans les chambres des habitations existantes de une et deux familles. (2) À l'extérieur de chaque zone de chambre à coucher, dans le voisinage immédiat des chambres. (3) À chaque niveau de l'unité d'habitation y compris les sous-sol, exception : dans les unités d'habitation existantes pour une et deux familles, les avertisseurs de fumée alimentés par des piles sont permis.

Détection de fumée - Est-il souhaitable d'avoir plus d'avertisseurs de fumée?

Nombre requis d'avertisseurs de fumée (tel qu'illustré aux figures 1A et 1B): Le nombre requis d'avertisseurs de fumée peut ne pas fournir une protection d'alerte précoce et fiable en ce qui concerne les pièces isolées par une porte des pièces protégées par le nombre requis d'avertisseurs de fumée. Pour cette raison, il est recommandé que le ou la responsable de la famille songe à installer des avertisseurs de fumée supplémentaires, afin de sécuriser davantage ces pièces non protégées.

Ces endroits additionnels incluent le sous-sol, les chambres à coucher, la salle à manger, la salle de chauffage, la pièce où se situe le panneau électrique et les corridors qui ne sont pas protégés par le nombre requis d'avertisseurs de fumée. Par ailleurs, l'installation d'avertisseurs de fumée dans la cuisine, le grenier (habitable ou non) ou le garage n'est habituellement pas recommandée dû au fait que ces lieux, de par leur utilisation, peuvent occasionnellement engendrer des conditions pouvant nuire au fonctionnement de l'appareil.

Les avertisseurs devraient être installés conformément à la norme 72 de la NFPA (Association nationale de protection contre l'incendie), Batterymarch Park, Quincy, MA 02269.

Avisez votre service d'incendie local ainsi que votre compagnie d'assurance dès que vous aurez installé vos avertisseurs de fumée.

Garantie

Si vous avez l'impression, suite à la lecture de ce manuel, que votre avertisseur de fumée est défectueux de quelque façon que ce soit, ne manipulez pas l'appareil. Rendez-vous au magasin où vous avez acheté l'avertisseur pour le faire remplacer. Dans la majorité des cas, c'est la façon la plus rapide d'échanger votre appareil. Sinon, vous pouvez le retourner à Kidde pour le faire réparer. Communiquez avec le service à la clientèle Kidde, si vous avez des questions à formuler, au 1-800-880-6788.

Garantie limitée de cinq ans

Kidde garantit à l'acheteur original que le présent avertisseur de fumée (à l'exception de la pile) sera exempt de tous défauts de fabrication et de matériaux ou de conception si l'avertisseur est utilisé dans des conditions normales pour une durée de cinq ans à compter de la date d'achat.

Au titre de cette garantie, l'obligation de Kidde se limite à réparer ou à remplacer, sans qu'aucuns frais ne soient imputés à l'acheteur, cet avertisseur de fumée ou toute pièce s'avérant défectueuse quant aux matériaux, à la fabrication ou à la conception du produit, à condition d'envoyer l'avertisseur avec la preuve de la date d'achat, en vous acquittant des frais postaux pour l'aller et le retour, à Kidde Canada Inc., P.O. Box 40, Apsley, ON K0L 1A0 1-800-880-6788.

La présente garantie n'est pas valable si cet avertisseur a été endommagé, modifié, altéré ou soumis à un usage abusif ou, encore, s'il fait défaut de fonctionner dû à un entretien impropre ou à une alimentation électrique inadéquate (CA ou CC) après la date d'achat.

La responsabilité de Kidde ou de la société mère ou de ses filiales, résultant de la vente de cet avertisseur de fumée ou au titre de cette garantie limitée n'excédera pas, en aucun cas, le coût de remplacement de cet avertisseur de fumée; en aucun cas, Kidde ou la société mère ou ses filiales ne seront tenus responsables de toute perte ou dommage indirects encourus suite à la défaillance de cet avertisseur de fumée ni d'une rupture de cette garantie ou de toute autre garantie, expresse ou implicite, même si la perte ou le dommage est survenu à cause de la négligence ou faute de la compagnie.

Puisque certaines provinces interdisent de restreindre la durée d'une garantie implicite, l'exclusion ou la restriction des dommages indirects ou accessoires, les restrictions ou exclusions mentionnées ci-dessus ne s'appliquent pas nécessairement à vous. Bien que cette garantie vous donne des droits spécifiques, vous pouvez en avoir d'autres selon la province dans laquelle vous habitez.

En outre et en ce qui concerne la pile de ce produit, Kidde ne procure aucune garantie, expresse ou implicite, écrite ou verbale, incluant une garantie de qualité marchande ou de convenance relative à un usage particulier.

Cette garantie ne peut faire l'objet de modifications quelconques, sauf dans le cas d'une entente écrite signée par les deux parties impliquées aux présentes.